

collège le Bocage académie Rennes

Rennes Éducation

Le Principal du collège Le Bocage

aux parents d'élèves de 6ème et 5 ème

Dinard, le 05 mai 2020

Collège le Bocage

Le Principal

Chers parents,

La réouverture progressive de notre établissement scolaire se profile. A ce stade voici les informations que je suis en capacité de vous donner. Le retour au collège ne sera possible qu'avec des conditions sanitaires respectueuses du cadre imposé par l'État. Merci de :

Dossier suivi par Olivier Bédane Blandine Gendron

> Téléphone 02 96 46 54 93

- prendre le temps de lire ce courrier en totalité
- bien vouloir exprimer votre choix quant au retour de votre enfant de la date de reprise jusqu'à la fin de l'année (un engagement est souhaité)

courriel. ce.0351795l@ac-rennes.fr

adresse 27 rue Gouyon Matignon BP 90252 35802 DINARD Cedex

e.oss17951@ac-rennes.ir

Site internet www.collegelebocage.fr

## 1/ Un protocole d'accueil

- Les parents ont un rôle actif dans le respect des gestes barrières (explications à l'enfant, fourniture de mouchoirs jetables et de <u>deux masques</u> par jour) et dans la surveillance de l'apparition de symptôme chez l'enfant (prise quotidienne de température max 37,8°C avant de venir).
- Les déplacements des enfants seront restreints (au maximum dans le collège).
- Les parents n'auront pas l'autorisation de pénétrer dans le collège.
- En cas de symptôme, votre enfant sera isolé dans une pièce dédiée et les parents/responsables légaux appelés pour venir chercher l'élève en respectant les gestes barrières (éviter les contacts, appeler le médecin traitant pour dépistage éventuel).
- Le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière, des masques réutilisables leurs seront alors distribués. Un lavage de mains régulier, avec du savon ou du gel hydroalcoolique, après les récréations, est prévu.
- Les circulations seront revues.
- Tous les soirs, les salles dédiées seront nettoyées <u>et</u> désinfectées suivant la réglementation en vigueur.

## 2/ Quelques principes d'organisation

- La rentrée des élèves de 6ème et de 5 ème aura lieu le <u>lundi 18 mai</u>. Les recommandations scientifiques et le protocole sanitaire du Ministère de l'Education Nationale nous obligent à mettre en place une organisation spécifique :
- \* 15 élèves maximum par salle (avec 1m d'écart entre chaque élève en classe) avec le principe 1 salle = 1 classe.
- \* Une alternance semaine B (du 18 au 20 mai) (2ème moitié de classe) puis semaine A (du 25 au 29 mai) (1ère moitié de classe) avec semaine B = élève G2 et semaine A = élève G1.
- \* Maintien des EDT (sauf ajustements), pas d'accès aux casiers pour ne pas se croiser.
- \* Maintien des cours à distance pour les élèves du groupe non présents.



collège le Bocage académie Rennes Éducation

Collège le Bocage

Le Principal

Blandine Gendron Téléphone 02 96 46 54 93

Dossier suivi par Olivier Bédane

courriel. ce.0351795l@ac-rennes.fr

adresse 27 rue Gouyon Matignon BP 90252 35802 DINARD Cedex

Site internet www.collegelebocage.fr

## 3/ Un service de restauration

Un service de restauration sera assuré (vous pourrez choisir d'y inscrire ou pas votre enfant, voir sondage) avec des conditions d'accueil sanitaire renforcées, dans la salle de self aménagée pour respecter les consignes de distanciation et de désinfection des espaces.

4/ Merci de compléter le « sondage 6ème – 5ème reprise des cours à partir du 18 mai » accessible sur Pronote.

Cette reprise est complexe, mais nous sommes pleinement mobilisés pour qu'elle soit une réussite. Nous mesurons les impératifs professionnels qui sont les vôtres et vous remercions pour votre engagement à nos côtés dans la mise en œuvre de la continuité pédagogique.

Vous connaissez notre attachement à la sécurité de vos enfants et nous savons pouvoir compter sur votre compréhension en cette période inédite.

Très cordialement,

Pour l'équipe de direction,

Le principal,

Nicolas SOUC

PS: Veuillez trouver ci joint les groupes de la classe de votre enfant.